



Message de la présidente et première dirigeante

À l'heure des bilans, je réfléchis à la dynamique particulière des risques à l'échelle mondiale et à ce qu'ils signifient pour l'économie canadienne, pour le secteur financier et pour la SADC. Les conséquences immédiates de la pandémie ont fini par s'estomper, mais d'autres effets se sont prolongés, auxquels se sont ajoutées de nouvelles vulnérabilités à la fois variées et croissantes.

Certaines de ces faiblesses sont devenues évidentes en mars 2023, lorsque des banques américaines et européennes se sont mises à faire faillite. S'en est suivie une période d'incertitude qui n'a toutefois pas empêché le système financier canadien d'offrir aux déposants un environnement sûr, grâce à l'encadrement et à la réglementation exemplaires des institutions membres de la SADC ainsi qu'à leur bonne gestion des risques. Nos partenaires – le Bureau du surintendant des institutions financières, l'Agence de la consommation en matière financière du Canada, la Banque du Canada et le ministère des Finances – ont également contribué à la stabilité du système financier.

La crise bancaire a poussé les autorités, au Canada et ailleurs, à revoir leurs politiques de réglementation, de supervision et de règlement de faillite, à l'échelle nationale et internationale. Du jour au lendemain, l'assurance-dépôts, un sujet qui fait rarement les manchettes, s'est retrouvée au centre de nombreuses discussions sur la protection des consommateurs et la stabilité du système financier. La SADC a tiré des enseignements de la crise pour renforcer la protection et la confiance des déposants et pour relever d'un cran son état de préparation.

Elle a aussi adopté un nouvel énoncé de vision inspirant : « Protéger vos dépôts assurables au Canada et votre avenir financier ». Cet énoncé rappelle que les déposants sont au cœur de nos préoccupations et que l'assurance-dépôts est un élément crucial de la protection des consommateurs. Nos réalisations de 2023-2024 font honneur à cette vision. Comme le décrit notre rapport annuel :

- Nous avons renforcé nos capacités d'évaluation des risques, de planification de règlement de faillite et de protection des dépôts assurés en cette période d'incertitude croissante.
- Nous nous sommes adaptés proactivement à l'évolution du contexte financier pour mériter votre confiance et favoriser la stabilité du système financier.
- Nous avons accru notre résilience face aux éléments pouvant influencer sur notre contexte d'exploitation et nos stratégies en matière de technologie et de gestion du risque.

- Nous avons affiné notre stratégie de sensibilisation du public pour mieux rejoindre nos groupes cibles et soutenir votre confiance à l'égard du système financier.
- Nous avons rendu notre culture encore plus forte et inclusive.

Au cours de l'exercice, la SADC a tissé des liens plus étroits avec ses partenaires provinciaux et mondiaux. En décembre 2023, j'ai accueilli des collègues de partout au Canada à l'occasion du tout premier forum fédéral-provincial sur l'assurance-dépôts. Ce fut l'occasion d'échanges éclairés portant principalement sur les risques et sur les meilleures pratiques en matière d'assurance-dépôts, de préparation à un règlement et de soutien à la stabilité du système financier. Par ailleurs, l'Association internationale des assureurs-dépôts (AIAD) m'a confié en mars dernier la direction de l'examen des normes internationales en matière d'assurance-dépôts. S'inspirant des leçons tirées des faillites bancaires survenues à l'étranger, cet examen fera en sorte que ces normes demeurent pertinentes, adaptables et efficaces malgré l'évolution rapide des systèmes financiers.

Les réalisations de la SADC reposent immanquablement sur son personnel exceptionnel. Ce dernier a à cœur de protéger les déposants : il ne ménage pas ses efforts et travaille à l'unisson, tout en faisant de notre milieu de travail un lieu accueillant et inclusif. C'est grâce à nous tous que la SADC a obtenu la certification Great Place to Work et s'est classée parmi les meilleurs employeurs de la région de la capitale nationale.

Les résultats présentés dans notre rapport annuel démontrent que la SADC ne reculera devant rien pour protéger vos dépôts assurés, quoi qu'il arrive.

Très cordialement,



Leah Anderson